**Discours de Monsieur Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, sur le thème de l’engagement associatif Nancy, vendredi 14 février 2014**

Mesdames, messieurs, merci madame.

Mesdames, messieurs les ministres, chers collègues,

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du Conseil général, cher Michel,

Monsieur le maire,

Madame la vice-présidente du Conseil régional,

Mesdames, messieurs les élus,

Monsieur le président de l'Agence du service civique, Francois Chérèque,

Mesdames, messieurs les représentants du monde associatif.

Aujourd’hui, nous avons vu des hommes et des femmes engagés, dans la diversité, des jeunes aussi, qui sont en quelque sorte, une représentation, un panel de la diversité associative, mais qui montre à quel point elle est riche, diverse, exigeante, utile, et elle donne un chemin, une chance à beaucoup. **On m'a donné une « recette de Lorraine », de la bonne conception de la vie associative, de son fonctionnement et de son rapport avec l'Etat, les collectivités locales, en fait ceux qui financent, ceux qui peuvent contribuer au financement.** Et je trouve que cette recette est de très bonne qualité, en tout cas une bonne référence, mais qui est cohérente en effet avec la démarche qui est celle du Gouvernement.

Si je suis venu ici, c'est pour affirmer un certain nombre de principes. D'abord, pour dire qu'il n'y a pas d'ambition collective, **il n'y a pas de progrès humain sans l'attachement à vouloir construire ensemble un bien commun au service des autres.** Ça peut paraître évident, mais ce n'est pas toujours si évident, dans la société que nous connaissons. Sans l'engagement, sans la volonté d'apporter aux autres une part de soi-même, rien n'est vraiment possible.

C'est la vérité fondamentale qu'il nous faut sans cesse rappeler, parce qu'elle est aussi la marque de notre histoire, l'histoire de la France. **L'histoire de la France, ce n'est pas l'histoire d'une addition d'individualités, ce n'est pas seulement l'individualisme, c'est la capacité à se dépasser dans une ambition collective, et de porter des valeurs, et d'abord des valeurs de solidarité**. C'est la base du pacte social français, c'est la base même, je dirai de ce qui rend la vie ensemble, durable, et agréable dans laquelle chacun peut trouver sa place. C’est cette histoire-là qui a fait de la France ce qu'elle est, et le cœur même de l'attachement du Gouvernement à l'idéal associatif a été rappelé à plusieurs reprises aujourd'hui.

Et s’il y a bien une région qui connaît ou qui a connu la dureté des mutations économiques, industrielles, avec les conséquences que cela représente sur le lien social, sur la vie des personnes, sur la vie des familles, sur ce que cela peut détruire, c‘est la vôtre, mais en même temps, comme votre histoire elle est aussi basée sur des combats, sur une culture et en particulier une longue culture ouvrière, c’est-à-dire celle des solidarités, et quand il y a des crises, nous l'avons vu, vous l'avez vécu, vous avez su reconstituer ces solidarités et redonner des perspectives, redonner un espoir pour affirmer que vous étiez et que nous sommes des citoyens libres et égaux sur une terre en reconstruction.

Eh bien, l’engagement associatif a été l’artisan, le ciment même de cette ambition qui a permis d’accompagner et de conduire une ambition républicaine incarnée par des personnalités dont certaines sont très connues mais c’est vous monsieur le maire qui nous avez accueillis tout à l’heure, Jean-Paul Vinchelin, et qui avez trouvé les mots justes, les mots sincères mais pas seulement à travers un discours mais à travers ce que vous aviez avec beaucoup d’autres, des personnalités connues, des simples citoyens, des militants de base, vous aviez réussi à mener ce combat du redressement et d’abord le combat de la dignité.

Ici, en Meurthe-et-Moselle, il y a un écho qui est particulier et qui est venu d’une tradition d’éducation populaire, et vous vous êtes appuyé, monsieur le président du Conseil général, là-dessus, sur ces valeurs-là, pour donner une marque particulière aux projets de votre département, des politiques publiques que vous menez, mais je ne le répéterai pas, vous l’avez dit tout à l’heure il y a un mot qui fédère, qui fédère tout, c’est le mot solidarité mais vous en avez ajouté un autre, vous aussi, c’est le mot dignité.

Merci à tous les acteurs qui sont venus cet après-midi pour cette signature mais à travers vous toutes les femmes et tous les hommes du mouvement associatif français. **Nous allons signer** dans quelques instants une chartre, **une charte qui est un aboutissement, celui d’un long travail de concertation**. L’Etat s’y est impliqué avec les collectivités locales, avec le mouvement associatif lui-même, les personnalités qui ont bien voulu se mobiliser, fédérer ces travaux. Je remercie parmi elles, le sénateur Claude Villain, ici présent, mais bien sûr je voudrais remercier tout particulièrement, vous le comprendrez, la ministre Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse, des Sports et de l’Education populaire. Et quand le gouvernement a été formé, c’était en 2012, un journaliste à Paris me dit : « mais c’est quoi l’Education populaire ? » Mesdames et messieurs les militants ici des associations dans
toutes vous histoires, vos diversités, on n’a pas besoin de vous expliquer ce qu’est l’éducation populaire. L’éducation populaire vous la faites tous les jours, vous pouvez en être fiers parce qu’elle rend service à la Nation et à la République. Merci pour ça, merci à tout le mouvement associatif et à vous Nadia Bellaoui pour ce mot que vous avez prononcé en tant que présidente de ce qui s’appelle maintenant le Mouvement associatif, expression que tout le monde comprend très facilement.

Vous avez affirmé des principes, des valeurs mais aussi posé quelques questions. Et bien sûr je voudrais saluer les associations d’élus, l’association des maires des grandes villes et l’association des maires de France, l’association des départements de France, l’association des régions de France. Merci d’être là pour la première fois, représentants des dizaines de milliers d’élus et même de centaines de milliers d’élus dans tous nos territoires. Parce que c’est une

La première charte qui a été signée l’a été par mon prédécesseur, Lionel Jospin, c’était à l’occasion du centième anniversaire de la loi de 1901, elle était centrée, c’était légitime à l’époque sur les relations entre l’Etat et le monde associatif. Les choses ont changé depuis lors dans notre société. Et c’est la place des collectivités locales qui, aux côtés de l’Etat - il ne s’agir pas d’en faire des concurrents - mais qui correspond à l’évolution de la réalité de notre pays, la manière dont il est désormais géré et développé, avec l’Etat, qui doit réaffirmer son rôle partout : l’Etat républicain, l’Etat garant de l’égalité entre les citoyens et entre les territoires de toutes les grandes politiques publiques mais aussi des collectivités locales issues des votes des citoyens qui portent des projets sur les territoires. Cet engagement associatif s’exprime dans tous les domaines. Je pense à l’autonomie des personnes âgées, je pense à l’aide à la parentalité, je pense à l’accès à la culture, à la société des savoirs, à la défense des droits, aux solidarités internationales et beaucoup d’autres choses encore.

**Il est clair qu’il y a un vrai besoin de consolider l’action des associations, tout en préservant ce qui fait leur force. Je le réaffirme ici, en faisant allusion à la recette lorraine, c’est leur indépendance, le libre engagement de leurs membres, c’est cela qui fait leur force. Et c’est le rôle de l’Etat d’en être totalement le garant.** C’est d’ailleurs le travail que nous avons engagé pour que cette garantie soit concrète. Et je salue ici l’action de Benoît Hamon pour le projet de loi qu’il a porté et qu’il porte devant le Parlement, qui est une loi-cadre pour soutenir et développer l’économie sociale et solidaire. C’est un texte qui assure au mouvement associatif de meilleures conditions de développement, qui propose une définition légale de la subvention, qui va faciliter les conventionnements et vous avez abordé ces questions, elles sont très concrètes, plusieurs l’ont fait aussi.

Toutes les associations en bénéficieront, et en premier lieu dans les domaines sportifs, dans les domaines de la solidarité, du développement social des villes, trois domaines qui concentrent le plus de bénévoles et d’adhérents et qui gèrent au quotidien les ministres présents ici, j’ai cité Valérie Fourneyron, Michèle Delaunay qui porte un projet que j’ai présenté avec elle et Marisol Touraine mercredi dernier à Angers, c’est la loi d’orientation et de programmation sur l’adaptation de notre société à l’espérance de vie qui s’allonge et au vieillissement de notre société. Là, il y a les services publics de l’Etat des collectivités locales mais le mouvement associatif va y jouer un rôle extraordinaire. Et il le fait déjà. Et puis François Lamy, ministre de la Ville et qui a déjà fait bouger beaucoup de choses et qui a eu aussi sans difficulté à faire adopter un projet de loi par le Parlement il y a quelques jours.

**Cette charte est une nouvelle étape. Elle conforte la place des citoyens au sein des instances de concertations locales et nationales. Elle rendra plus lisibles et plus transparents les critères d’octroi des subventions. Elle favorisera la création de lieux d’accueil, d’information et de conseil aux associations, en partenariat avec les acteurs associatifs.** Enfin, elle améliora la gouvernance démocratique des associations au travers notamment du non-cumul des mandats associatifs, de la promotion de la parité et de la lutte contre les discriminations. L’enjeu est de taille, vous l’avez rappelé d’ailleurs. **La France compte aujourd’hui plus de 16 millions de bénévoles, dont 12 millions sont effectivement engagés fortement et personnellement dans plus d’un million d’associations. Cela représente près de 3 % de la richesse nationale, plus de 80 milliards d’euros de chiffre d’activités.** Ce sont des chiffres, mais il est bon de les rappeler parce qu’ils ne sont pas tellement connus. Ils disent le rôle que vous jouez en faveur de l’emploi et, à ce sujet d’ailleurs, je profite de cet instant pour adresser un chaleureux remerciement au monde associatif, qui depuis des années déjà, longtemps, est engagé en faveur de l’accueil des emplois d’avenir – certes c’est une aide pour les associations pour embaucher, mais c’est aussi une aide pour les personnes, que vous allez former, insérer. Et puis un salut particulier pour votre engagement. **C’est près de la moitié des emplois d’avenir qui ont été recrutés pour les jeunes par les associations**. Je sais que c’est exigeant, que cela demande de respecter les critères que la loi a fixés, parfois des jeunes très éloignés de l’emploi pas tellement qualifiés. Vous vous êtes engagés à les accueillir, à les former, à leur donner un parcours personnalisé.

En arrivant il y a quelques heures à la gare, j’ai rencontré un jeune « Emploi d’avenir » - ce n’est pas dans une association, c’était à la SNCF, mais à chaque fois que je vois un jeune qui occupe un emploi d’avenir, je vois toujours un sourire, je vois toujours quelque chose, un déclic, je vois toujours quelque chose qui pétille dans son
regard, parce que c’est une chance, une main tendue, une espérance. Et vraiment la volonté de réussir sa vie. Eh bien, c’est ça que le Gouvernement a voulu engager. Vous avez joué le jeu, vous avez parlé de pacte de responsabilité, ce pacte de responsabilité, Mesdames et Messieurs les responsables des associations, vous avez déjà commencé à le faire vivre.

Alors nous avons mis dans la loi effectivement, une aide particulière que Benoît Hamon évoquait tout à l’heure, c’est le nouvel abattement sur la taxe sur les salaires, qui a été porté depuis le 1er 300 millions en direction des associations. En ces périodes où il faut faire preuve de grande rigueur dans la gestion de l’argent public, c’est un choix que le Gouvernement a fait d’aider le tissu associatif avec la prise en compte de la spécificité des associations, qui sera pris en compte dans le pacte de responsabilité que le président de la République a proposé aux forces vives du pays.

D’ailleurs, une mission parlementaire de quatre députés - Juanico, Guedj, Grandguillaume et Blein - a diagnostiqué cette situation où les associations qui emploient des salariés n’ont pas jusqu’alors bénéficié du crédit d’impôt compétitivité-emploi. Eh bien dans le pacte, cette question nous voulons la traiter. Donc nous répondrons à cette attente. Et comme vous m’en avez fait la proposition, nous en avons discuté d’ailleurs dans le TGV il y a quelques heures, vous acceptez de jouer le jeu des contreparties. Eh oui, les contreparties, il y a un effort de la Nation et la nation s’engage, c’est l’argent des contribuables, et en même temps, comme nous le demandons aux partenaires sociaux, il faut travailler. Qu’est-ce qu’il y aura en face ?

Est-ce qu’il y aura un effort d’investissement, est-ce qu’il y aura un effort de formation en alternance, est-ce qu’il y aura un effort d’embauche, est-ce qu’il y aura un effort, j’allais dire, de qualité pour les emplois ? Tout cela est sur la table.

Le 28 février prochain, les partenaires sociaux vont se rencontrer. Mais là j’ai une offre que je trouve très positive : le monde associatif me propose la même chose. Alors ce ne sont pas les partenaires sociaux mais ce sont des partenaires quand même. Eh bien c’est ensemble que nous allons réussir ce pacte. Vous voulez donner l’exemple, je vous en remercie. Et je sais que vous aurez des propositions à me faire et à faire à la ministre Valérie Fourneyron. **Je connais les difficultés que rencontrent les associations, je sais ce que vous avez subi, je sais que vous avez été aussi une digue qui a permis de maintenir, dans des circonstances difficiles, un bouclier social, un bouclier républicain, lorsqu’il a fallu maintenir du lien social dans nos quartiers, dans nos villages, dans nos territoires où parfois on désespère, où parfois même certains décrochent de la République elle-même, mais que vous êtes là pour les reprendre par la main.** Non pas par un geste autoritaire mais un geste de solidarité, un geste d’affection, d’un geste en quelque sorte de mise, de remise en mouvement. C’est ce que vous faites tous janvier 2014 de 6.000 à 20.000 euros, soit chaque année un effort de l’Etat de

C’est pourquoi la signature de cette charte ce n’est pas une fin, ce n’est pas qu’un aboutissement même si c’est le fruit d’un travail, mais c’est bien un élan qui est porté en commun avec tous les signataires, pour en quelque sorte faire vivre un nouveau modèle de démocratie sociale. Il s’agit bien de ça ; il s’agit de faire de la charte qui sera déclinée partout, d’une nouvelle approche avec une nouvelle organisation de la Conférence nationale de la vie associative qu’il faut absolument réussir, qui doit être un grand moment en 2015.

Mesdames et Messieurs, mes chers amis, cet après-midi à Neuves-Maisons, j’ai senti comme à chaque fois que je rencontre des hommes et des femmes comme vous, un air de France, comme nous l’aimons. **En rencontrant des dirigeants associatifs dans le domaine de l’insertion, j’ai vu cette énergie dont la France a tant besoin, mais qui existe au plus profond de nous-mêmes, en échangeant avec des jeunes engagés, dans des juniors associations, l’initiative de la Ligue de l’enseignement que je salue, j’ai retrouvé cette énergie d’antan que nos aînés nous transmettaient pour aller vers l’autre, apporter à l’autre l’énergie qui manque, et simplement préparer ensemble un avenir meilleur.** Eh bien ici on transmet, comme on transmet partout en France. Eh bien j’aime cette France-là, comme vous. **J’aime lorsque la France se retrouve autour de ses valeurs, de ce qui fait sa force, le don de soi pour les autres, l’engagement citoyen, dans la diversité, philosophique, politique et religieuse de chacun, mais dans la volonté du vivre ensemble et de ne jamais renoncer à ce que nous sommes profondément, nous les Français**. Et pour permettre aux jeunes générations de s’engager, de croire à l’engagement au sein de mouvements politiques, syndicaux ou associatifs, plusieurs sentiers sont désormais engagés dont l’un consistera à valider dans le cadre scolaire et universitaire l’expérience associative.

De la même manière, l’engagement des aînés, chère Michèle Delaunay, sera promu dans le cadre du projet de loi sur l’autonomie portée par Michèle Delaunay car c’est une belle école pour toutes les générations, pour la solidarité intergénérationnelle. C’est notre responsabilité d’insuffler cette énergie, de la faire partager, pour faire de l’engagement associatif une digue contre l’égoïsme, contre l’exclusion et un magnifique apprentissage de l’expérience, de l’espérance républicaine.

C’est pourquoi en effet j’ai voulu après de nombreux projets qui m’ont été présentés, et qui étaient tous respectables, faire un choix après avoir consulté les membres du gouvernement concernés, **j’ai voulu que la Grande cause nationale de 2014 soit l’engagement associatif.**

L’engagement, cela certes, ne va faire la révolution, mais c’est d’abord la promotion même de l’engagement qui sera ainsi renforcée. C’est des moyens, vous le savez, une visibilité et ça vous demandera aussi une mobilisation.

L’année dernière, c’était la lutte contre l’illettrisme, c’est-à-dire cette difficulté que rencontrent des personnes lorsqu’il faut changer de métier, parce que l’école n’aura pas forcément donné suffisamment de clés, ou bien parce qu’elles sont soumises à cette situation d’illettrisme, ont des difficultés à rebondir. Eh bien ça a été la Grande cause de l’année dernière. Et lorsque j’ai reçu tous les promoteurs de ce projet il y a quelques jours à Matignon, je les ai remerciés parce qu’ils se mobilisent, souvent discrètement mais efficacement pour faire reculer cette injustice terrible qui est celle l’illettrisme. Eh bien, l’engagement ça va être pour vous une exigence supplémentaire pour le monde associatif.

**J’ai donc décidé de vous aider en faisant de cette grande question une cause nationale : la capacité à mobiliser toutes les énergies avec encore davantage de force, pour qu’on dise non, mais pas seulement en faisant la morale, que la France n’accepte pas de perdre ses valeurs, et de laisser prospérer des discours de peur, des discours qui créent des fantasmes parfois et qui se développent sur le découragement, sur la misère, sur l’isolement, la solitude, la désespérance, la difficulté à joindre les deux bouts, d’avoir peur de l’autre, d’avoir peur de l’étranger. Et quand on rentre dans cette spirale, vous savez bien qu’on finit par tout perdre, et la France risquerait de se perdre.**

Eh bien la meilleure façon de réagir, bien sûr c’est de lutter pour l’emploi pour tous, bien sûr c’est de lutter pour la réussite scolaire, la réussite éducative ; bien sûr c’est de lutter pour qu’on puisse vivre mieux dans nos quartiers, dans le logement, que nous puissions aussi vivre pour avoir un niveau de vie suffisant. Mais c’est aussi en se battant pour des valeurs – et c’est ce que vous faites, en restant fidèles à l’esprit fondateur de Waldeck-Rousseau qui a fait voter la loi de 1901. Il disait, je peux le citer parce que c’est juste : « l’homme ne peut rien faire en bien ou en mal qu’en s’associant ». Il n’y a pas d’armure plus solide contre l’oppression ni d’outil plus merveilleux pour les grandes œuvres. Eh bien, ce que nous avons à faire, même si c’est parfois modeste, même si on est membre d’une petite association de dix ou vingt membres, ou d’un grand mouvement associatif national ou international, c’est utile pour faire avancer cette belle cause, cette cause de la solidarité, cette cause de la fraternité, cette cause de la justice, cette cause de la liberté.

Alors oui, croyons-y, ayons confiance dans la France. Avec vous, je sais que c’est possible, et vous verrez que plus vous continuerez à agir, plus vous pourrez faire passer ce message et le faire partager par ceux qui se découragent et désespèrent. Merci à l’avance pour tout ce que vous allez faire.

Vive la République, vive la France !